

Le groupe scolaire de Kerargaouyat >>

Un an de travaux pour une école renouvelée en 2021 !

4 M€ TTC de travaux :

isolation thermique par l'extérieur, changement des menuiseries, amélioration de l'éclairage.



On reste sur place ! >>

Les travaux démarreront dès l'été 2020 pour une durée d'un an. Nous avons organisé le chantier pour que l'école ne soit pas obligée de déménager. Seule la classe de **CM2** sera installée **quelques mois** de l'autre côté de la rue au **collège St-Pol Roux**.

Les haltes d'accueil, les récréations et la restauration seront maintenues dans l'école pour les CM2.

Pendant qu'un bâtiment sera en travaux et inaccessible aux enfants, les activités continueront en toute sécurité dans les autres parties de l'école.



Rénovation de 5 groupes scolaires >>

Au total, **20,9 M€ TTC** sont investis pour la rénovation énergétique de **5 groupes scolaires** (Aubrac, Quatre-Moulins, Kerargaouyat, Langevin, Hauts de Penfeld) soit **14% du patrimoine éducatif** : confort énergétique, mise aux normes, préservation du bâtiment...

Ceci constitue une première étape dans les travaux de rénovation énergétique du patrimoine éducatif brestois.



CONTACT :

Ville de Brest

Tél. 02 98 00 80 80

mail : renou-ecoles-energie@mairie-brest.fr

www.brest.fr

Les modalités d'organisation sont en cours de préparation avec les équipes éducatives, le personnel des écoles et les représentants des parents d'élèves. Les informations pratiques vous seront communiquées ultérieurement.



La ville de Brest s'engage pour le climat >>

Trois **objectifs** :

- **20 %** d'émissions de gaz à effet de serre
- **20 %** de consommation énergétique
- + **20 %** d'énergies renouvelables



Une facture énergétique qui pèse lourd >>

Plus de **800 000 € / an** : c'est le coût de la consommation en énergie des écoles publiques de Brest, soit **25 %** des dépenses totales d'énergie pour les bâtiments de la ville.



Le choix des groupes scolaires >>

Parmi les **36 groupes scolaires** brestois, le choix a été fait en fonction :

- du montant de la facture énergétique,
- du niveau de consommation par m²,
- de l'ancienneté du système de chauffage, ...

